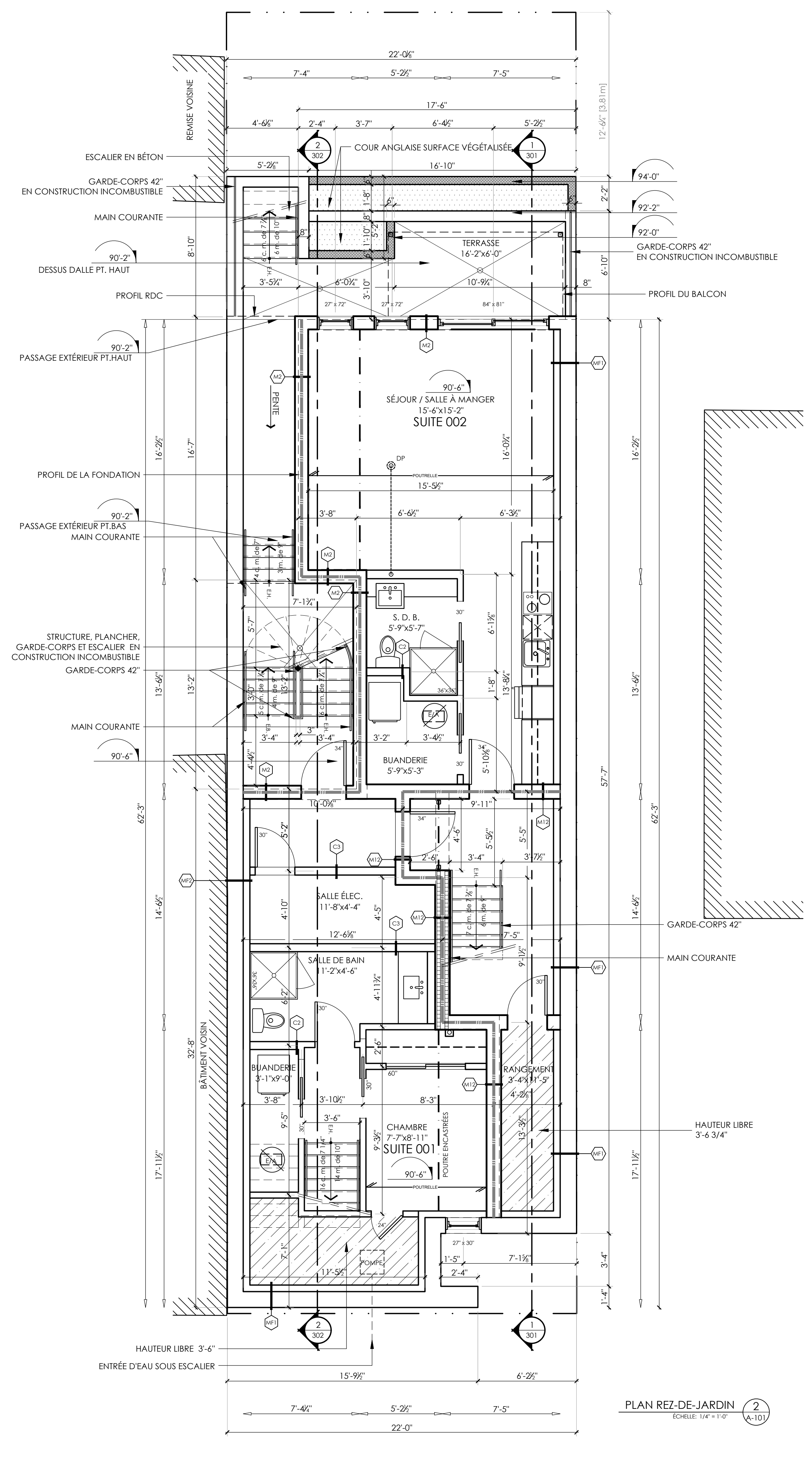


PLAN FONDATIONS 1
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0" (A-101)



PLAN REZ-DE-JARDIN 2
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0" (A-101)

- LÉGENDE:**
- BRIQUE:**
COMPAGNIE: GLEN-GERY
COULEUR: ASPEN WHITE W 804
FORMAT: MODULAIRE
 - BLOC FAÇADE:**
COMPAGNIE: PERMACON
COULEUR: PIERRE LINÉART
FORMAT: BLOC DE 8"
 - BLOC FAÇADE:**
COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK
COULEUR: ONYX
FORMAT: BLOC DE 8"
 - BLOC FAÇADE:**
COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK
COULEUR: ONYX ET POLAR WHITE
FORMAT: BLOC DE 8"
 - BLOC DE BÉTON POUR TALLUS 6"**
 - BLOC DE BÉTON 8" OU 6". VOIR PLANS ING.**
 - PANNEAU ÉLECTRIQUE**
 - ÉCHANGEUR D'AIR**
 - DRAIN PUVIAL**
 - CHAUFFE-EAU**
- COMPARTIMENTATION :**
PARE-FEU ÉTANCHE À LA FUMÉE
DANS LE VIDE DE PLANCHER ET
DU TOIT
- CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION**
COUPE-FEU VERTICALE DANS LE
VIDE DE PLANCHER ET DU TOIT

NOTE:
1) POUR DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES
POUTRELLES, POUTRES PARALLÈLES ET FERMES
DE TOIT VOIR INGÉNIEUR.

TABLEAU DES SUPERFICIES BRUTES SOUS-SOL

ESPACE	SUPERFICIE	SUPERFICIE TOTAL
SUITE 001	265 pi.ca.	755 pi.ca.
SUITE 002	483 pi.ca.	
LOCAL TECH.	64.07 pi.ca.	
ESPACE COMMUN	352.19 pi.ca.	

© copyright 2020
Tous droits réservés

NOTES:
CES PLANS ET DEVIS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS ET REPRODUITS EN TOUT
OU EN PARTIE SANS AUTORISATION SPÉCIFIQUE DE L'INGÉNIEUR ARCHITECTE
ET ILS SONT PROTÉGÉS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR DU
QUÉBEC. L'APPARTENANT DOIT A LAUTEUR (ARCHITECTE)
LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES
LOIS ET NORMES CANADIENNES, PROVINCIALES, MUNICIPALES ET SEULI
RÈGLE DE L'ART.
LES TRAVAUX RELATIFS À LA STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SYSTÈME
DE CIRCULATION, VENTILATION, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL
MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OU PAR LES AUTORITÉS
COMPÉTENTES.
AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER
RESPONSABILITÉ, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DOIT ÊTRE COMMUNIQUÉE À L'ARCHITECTE.
LES MATÉRIEAUX UTILISÉS POUR LE COMPACTAGE, LE REMBLAYAGE AINSI QUE
POUR LE DRAINAGE DOIVENT FAIRE LA PREUVE DE L'EXEMPTION DE POUSSIERE,
PARTICULES DE PYRITE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES D'OUVERTURE
ÉVENTUELLEMENT PROCURE AUX BÂTIMENTS.

NON-ÉMIS POUR CONSTRUCTION

N°	DATE	RÉVISION
01	20/12/09	POUR INFORMATION

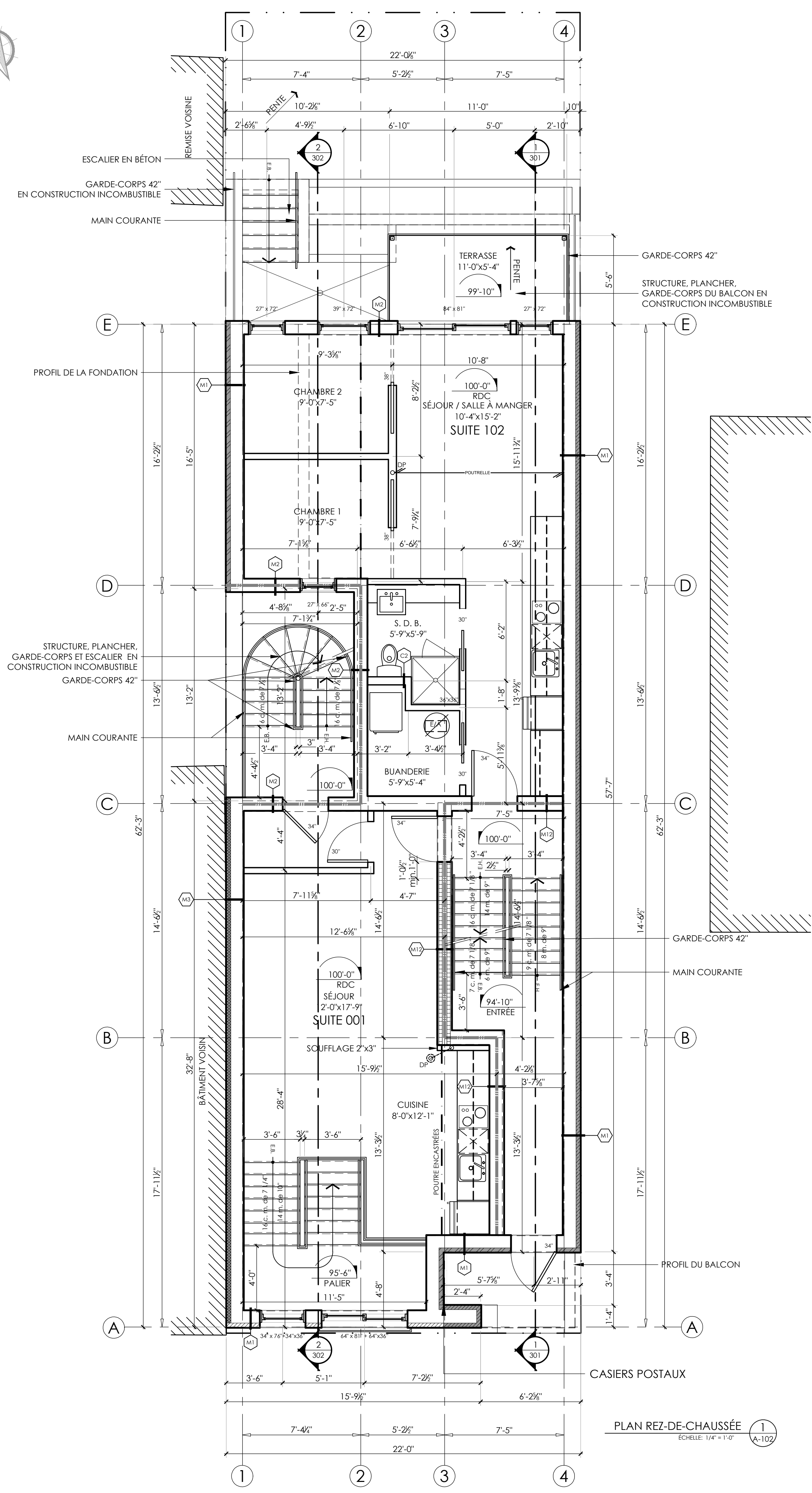
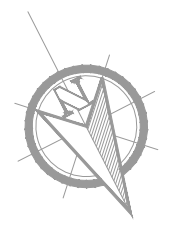
CLIENT :
COMPAGNIE
407-859 Rue de la Commune E
Montréal, H2L 0B9



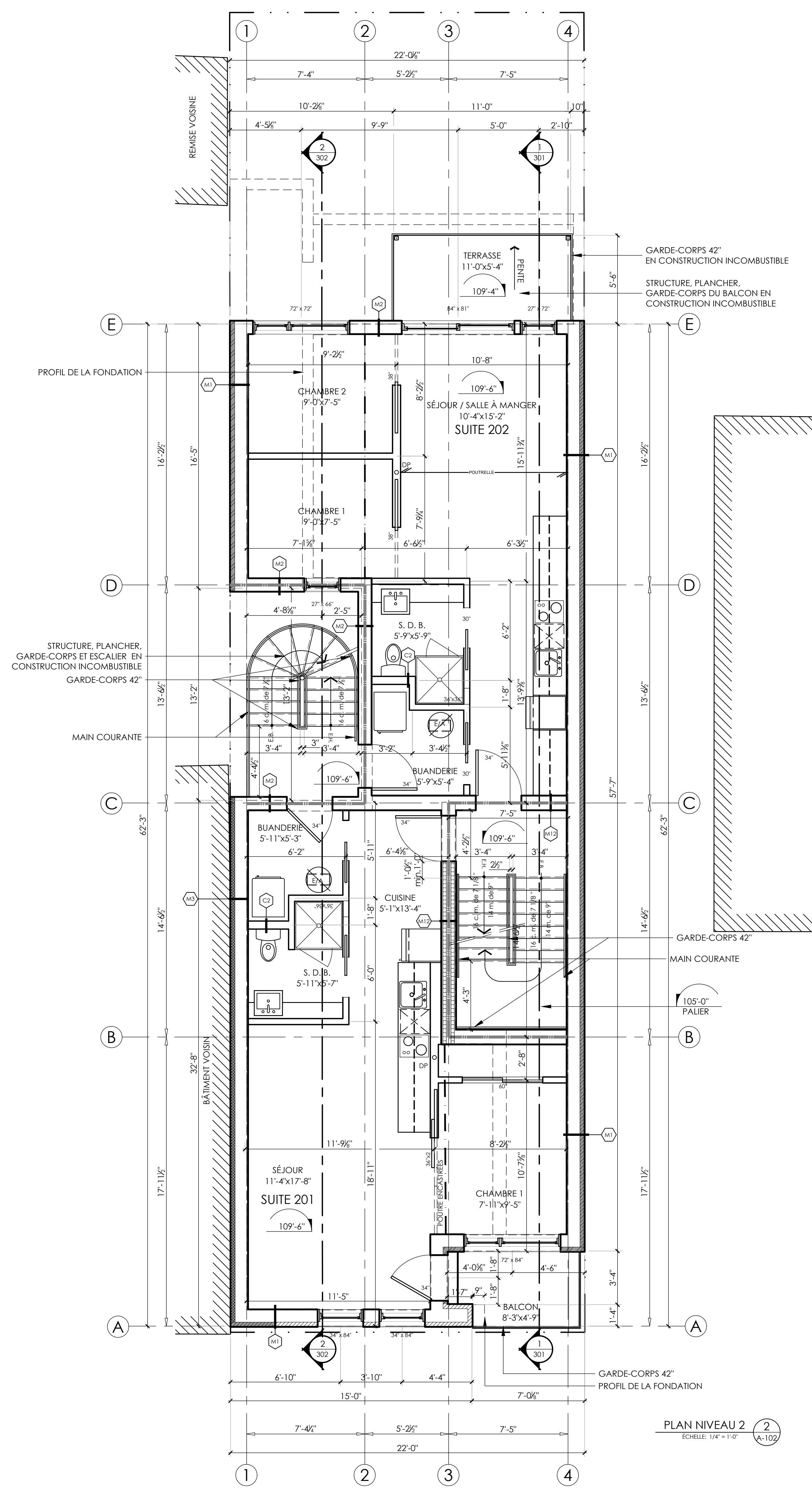
PROJET : BERCY
Lot 1 424 848
2110-2112 BERCY
Montréal, H2K 2V5

TITRE :
PLAN DE FONDATION ET SOUS-SOL

DESSINÉ PAR : K. M. DATE : 13 JANVIER 2020
REVISÉ PAR : L. DENIS ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"
PROJET N° : 21964



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE
Echelle: 1/4" = 1'-0"



PLAN NIVEAU 2
Echelle: 1/4" = 1'-0"

LÉGENDE:

- BRIQUE: COMPAGNIE: GLEN-GERY COULEUR: ASPEN WHITE W 804 FORMAT: MODULAIRE
- BLOC FAÇADE: COMPAGNIE: PERMACON COULEUR: PIERRE LINÉART FORMAT: BLOC DE 8"
- BLOC FAÇADE: COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK COULEUR: ONYX FORMAT: BLOC DE 8"
- BLOC FAÇADE: COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK COULEUR: ONYX ET POLAR WHITE FORMAT: BLOC DE 8"
- BLOC DE BÉTON POUR TALLUS 6"
- BLOC DE BÉTON 8" OU 6". VOIR PLANS ING.
- PANNEAU ÉLECTRIQUE
- ÉCHANGEUR D'AIR
- DRAIN PUVIAL
- CHAUFFE-EAU

COMPARTIMENTATION :
 - - - - - PARE-FEU ÉTANCHE À LA FUMÉE DANS LE VIDE DE PLANCHER ET DU TOIT
 ——— CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU VERTICALE DANS LE VIDE DE PLANCHER ET DU TOIT

NOTE:
 1) POUR DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES POUTRELLES, POUTRES PARALLÈLES ET FERMES DE TOIT VOIR INGÉNIEUR.

TABLEAU DES SUPERFICIES BRUTES REZ-DE-CHAUSSEE

ESPACE	SUPERFICIE	SUPERFICIE TOTAL
SUITE 001	490 pi.ca.	755 pi.ca.
SUITE 102	555 pi.ca.	
ESPACE COMMUN	192 pi.ca.	

TABLEAU DES SUPERFICIES BRUTES NIVEAU 2

ESPACE	SUPERFICIE
SUITE 201	558 pi.ca.
SUITE 202	555 pi.ca.
ESCALIER	123 pi.ca.

copyright 2020
 Tous droits réservés

NOTES:
 CES PLANS ET DEVIÉS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS ET REPRODUITS EN TOUT OU EN PARTIE SANS AUTORISATION SPÉCIFIQUE DE L'INGÉNIEUR ARCHITECTE ET ILS SONT PROTÉGÉS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC. L'APPARTENEMENT DOIT ÊTRE CONSTRUIT CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR À LA DATE DE LA RÉDACTION DE CES PLANS.
 LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES LOIS ET NORMES CANADIENNES, PROVINCIALES, MUNICIPALES ET SEULIÈRE RÉGIE DE L'AMT.
 LES TRAVAUX RELATIFS À LA STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SYSTÈME DE CLIMATISATION, VENTILATION, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL, MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OU PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE LA RÉSPONSABILITÉ, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX, TOUTE ÉRRÉUR OU OMISSION DEVAIT ÊTRE CORRIGÉE À LA CHARGE DE L'ARCHITECTE.
 LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LE COMPACTAGE, LE REMBLAYAGE ANCIEN QUE POUR LE DRAINAGE DOIVENT FAIRE LA PREUVE DE L'EXEMPTION DE POUSSIERE, PARTICULES DE PYRITE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES QUELLES POURRAIENT ÉVENTUELLEMENT PROCURER AUX BÂTIMENTS.

NON-ÉMIS POUR CONSTRUCTION

N°	DATE	RÉVISION
01	20/12/09	POUR INFORMATION

CLIENT :
 COMPAGNIE
 407-859 Rue de la Commune E
 Montréal, H2L 0B9



PROJET : BERCY
 Lot 1 424 848
 2110-2112 BERCY
 Montréal, H2K 2V5

TITRE :
 PLAN RDC ET NIVEAU 1

DESSINÉ PAR : K.M. DATE : 13 JANVIER 2020
 REVU PAR : L.DENIS ECHELLE : 1/4" = 1'-0"
 PROJET N° : 21964

NOTES:
 1) ZONE POUR CONDUITS DE VENTILATION AU NIVEAU DE LA MEZZANINE.
 2) COULEUR DE TOUS LES ENTRÉES ET SORTIES D'AIR TEL QUE LE REVÊTEMENT ADJACENT (TYPE).

- LÉGENDE DES REVÊTEMENTS:**
- 1) **BRIQUE:**
COMPAGNIE: GLEN-GERY
COULEUR: ASPEN WHITE W804
FORMAT: MODULAIRE
 - 2) **MORTIER:**
MARQUE:
COULEUR:
 - 3) **BLOC FAÇADE:**
COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK
COLLECTION: FINESSE
COULEUR: ONYX
FINI: STANDARD
PROFILÉ: BLOC DE 8"
 - 4) **MORTIER:**
MARQUE:
COULEUR:
 - 5) **BLOC FAÇADE:**
COMPAGNIE: BRAMPTON BRICK
COLLECTION: FINESSE
COULEUR: POLAR WHITE
FINI: STANDARD
PROFILÉ: BLOC DE 8"
 - 6) **MÉTAL CORRUGUÉ:**
COMPAGNIE: MAC MÉTAL
COULEUR: SLATE GREY
PROFILÉ: MS 380
 - 7) **MÉTAL FAÇADE ARRIÈRE:**
COMPAGNIE: MAC MÉTAL
COULEUR: GRIS MÉTALLIQUE
PROFILÉ: MÉTAL BLOC DE 12"
 - 8) **MÉTAL FAÇADE LATÉRALE GAUCHE ET RANGEMENTS:**
COMPAGNIE: MAC MÉTAL
COULEUR: ANTRACITE
PROFILÉ: MÉTAL BLOC DE 12"
 - 9) **VERRE CLAIR (GARDE-CORPS AVANT)**
 - 10) **VERRE SABLE (GARDE-CORPS ARRIÈRE)**
 - 11) **GARDE-CORPS PERFORÉ:**
COMPAGNIE: HERCULES
COULEUR: GRIS MÉTALLIQUE
PERFORATION: 1/2" ROND
 - 12) **SOLINS, FASCIAS ET CADRES DE PORTES ET DE FENÊTRES:**
COMPAGNIE: GENTEK
COULEUR: MINÉRAL DE FER
FINI: LISSE
 - 13) **PLANCHER TERRASSE:**
COMPAGNIE: GOODFELLOW
COULEUR: BRUN
BOIS TRAITÉ
 - 14) **TOITURE:**
COMPAGNIE: SOPREMA
COULEUR: BLANC
MEMBRANE: SOPRASTAR STICK HD GR
IRS: 82

NON-ÉMIS POUR CONSTRUCTION

N°	DATE	REVISION
01	20/12/09	POUR INFORMATION

CLIENT :
 COMPAGNIE
 407-859 Rue de la Commune E
 Montréal, H2L 0B9



PROJET :
 BERCY
 Lot 1 424 848
 2110-2112 BERCY
 Montréal, H2K 2V5

TITRE :
 ÉLEVATIONS AVANT ET ARRIÈRE

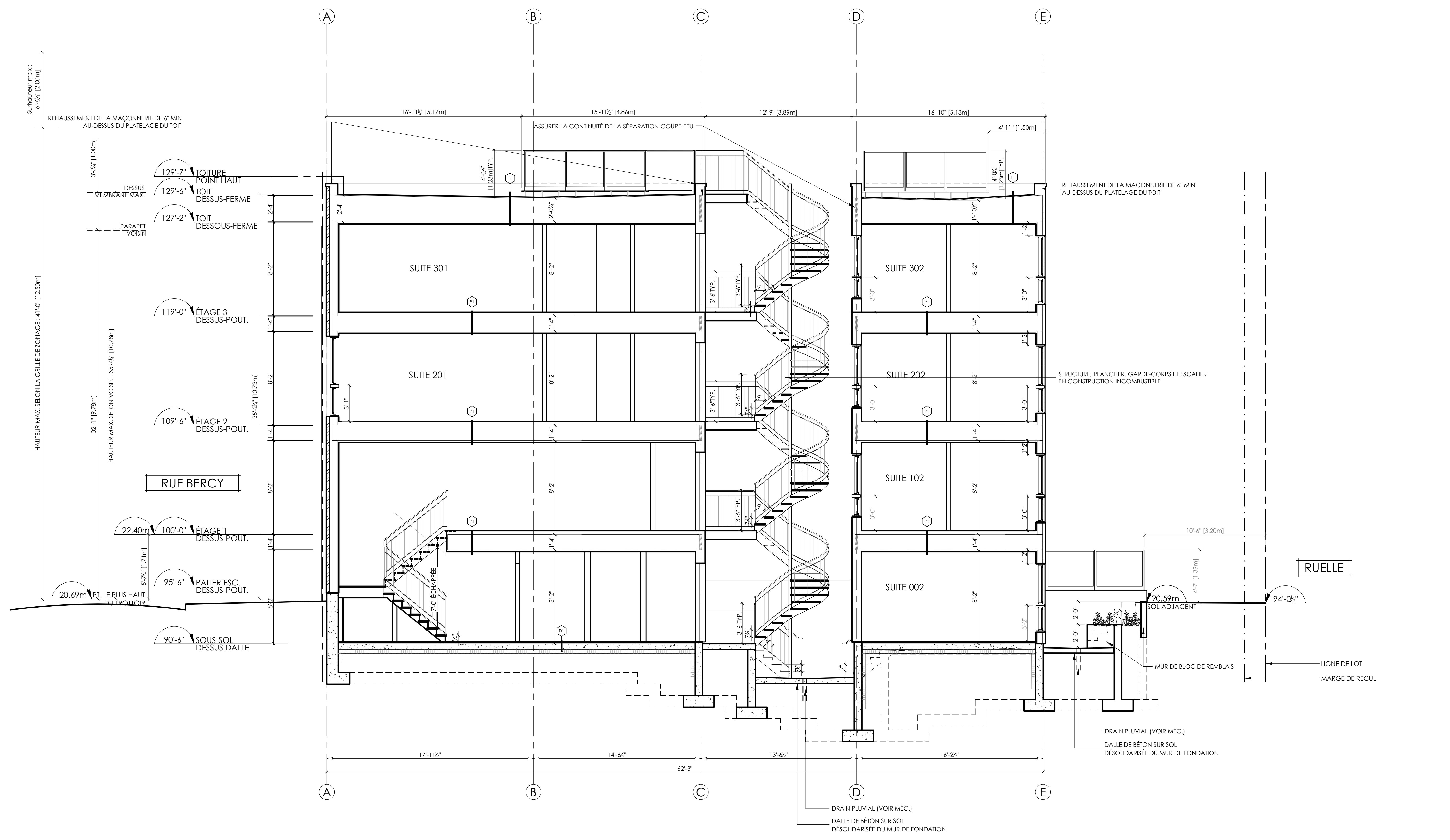
DESSINÉ PAR : K. M.	DATE : 13 JANVIER 2020
REVÊTE PAR : L. DENIS	ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"
PROJET N° : 21964	



ÉLEVATION AVANT
 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"
 1
 A-201

ÉLEVATION ARRIÈRE
 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"
 2
 A-201

NOTES:
 CES PLANS ET DEVIS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS ET REPRODUITS EN TOUT OU EN PARTIE SANS AUTORISATION SPÉCIFIQUE DE L'AUTEUR (L'ARCHITECTE) ET ILS SONT PROTÉGÉS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC. ILS APPARTIENNENT DONC À L'AUTEUR (L'ARCHITECTE).
 LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES LOIS ET NORMES CANADIENNES, PROVINCIALES, MUNICIPALES ET SELON LA RÉGIE DE L'ART.
 LES TRAVAUX RELATIFS À LA STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SYSTÈME DE SÈCHURE, PLOMBERIE, VENTILATION, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL, MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OU PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ, PRIÈRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX. TOUTE ERREUR OU OMISSION DOIT ÊTRE CORRIGÉE À L'ARCHITECTE.
 LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LE COMPACTAGE, LE REMBLAYAGE AINSI QUE POUR LE DRAINAGE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'EXEMPTION DE POUSSIERE, PARTICULES DE PYRITE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES D'OUVERTURE ÉVENTUELLEMENT PROCURE AUX BÂTIMENTS.



NON-ÉMIS POUR CONSTRUCTION

N°	DATE	RÉVISION
01	20/12/09	POUR INFORMATION

CLIENT :
 COMPAGNIE
 407-859 Rue de la Commune E
 Montréal, H2L 0B9

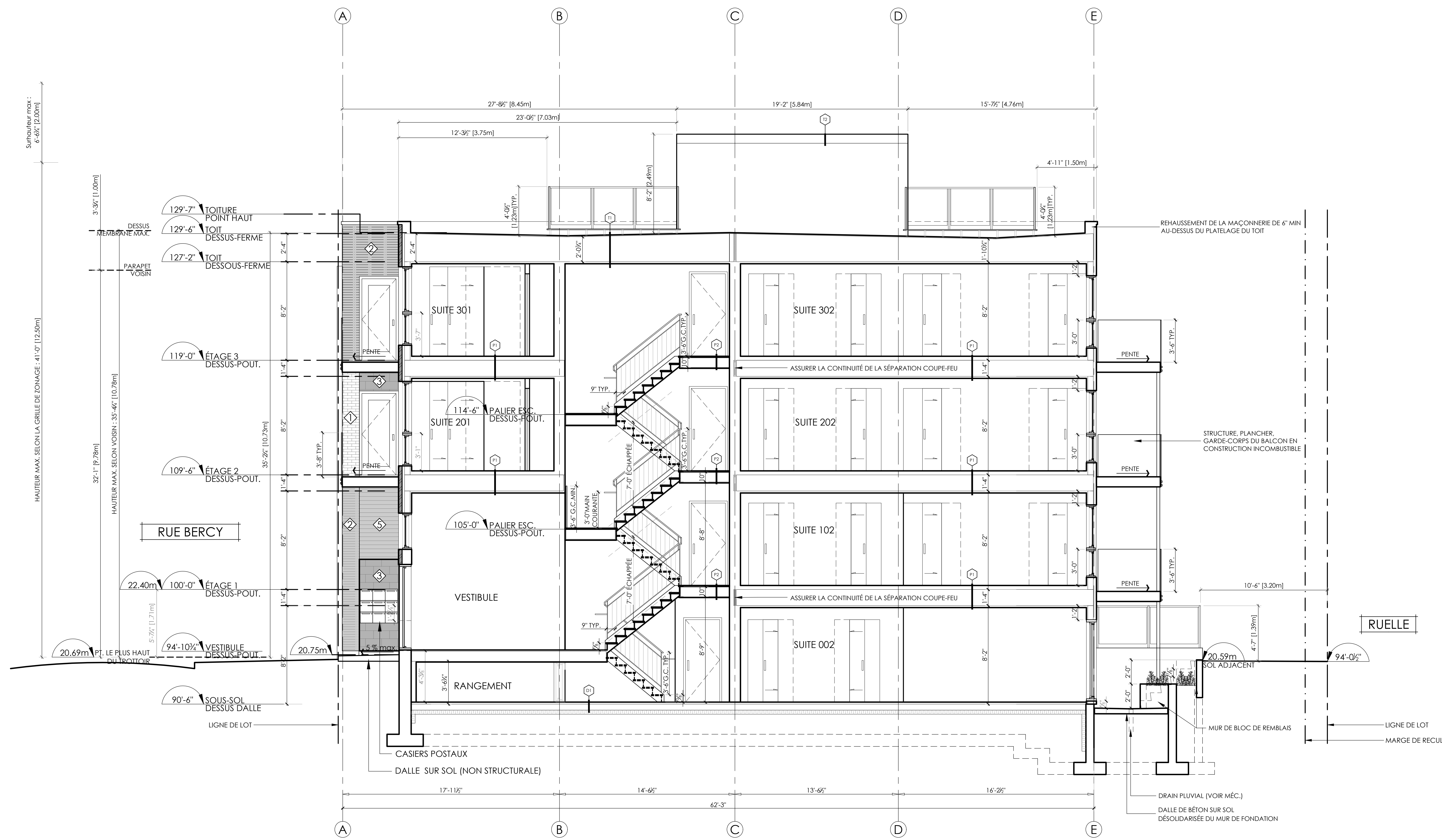


PROJET : BERCY
 Lot 1 424 848
 2110-2112 BERCY
 Montréal, H2K 2V5

TITRE :
 COUPE LONGITUDINALE

DESSINÉ PAR : K. M.	DATE : 13 JANVIER 2020
RÉVISÉ PAR : L. DENIS	ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"
PROJET N° : 21964	

NOTES:
 CES PLANS ET DEVIS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS ET REPRODUITS EN TOUT OU EN PARTIE SANS AUTORISATION SPÉCIFIQUE DE L'AUTEUR ARCHITECTE ET ILS SONT PROTÉGÉS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC. ILS APPARTIENNENT DONC À L'AUTEUR (L'ARCHITECTE).
 LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES LOIS ET NORMES CANADIENNES, PROVINCIALES, MUNICIPALES ET SELON LA RÉGIE DE L'ART.
 LES TRAVAUX RELATIFS À LA STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SYSTÈME DE CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION ET ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL, MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OU PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
 AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE LA RESPONSABILITÉ, PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX, TOUTE ÉCHELLE OU OMISSION DEVAIT ÊTRE CORRIGÉE À L'ARCHITECTE.
 LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LE COMPACTAGE, LE REMBLAYAGE AINSI QUE POUR LE DRAINAGE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE EXEMPTION DE POUVOIR PARTICULIÈRE DE PENTE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES QUELLES QUE POURRAIENT ÉVENTUELLEMENT PROCURER AUX BÂTIMENTS.



NON-ÉMIS POUR CONSTRUCTION

N°	DATE	RÉVISION
01	20/12/09	POUR INFORMATION

CLIENT :
 COMPAGNIE
 407-859 Rue de la Commune E
 Montréal, H2L 0B9



PROJET :
 BERCY
 Lot 1 424 848
 2110-2112 BERCY
 Montréal, H2K 2V5

TITRE :
 COUPE LONGITUDINALE

DESSINÉ PAR : K. M.	DATE : 13 JANVIER 2020
RÉVISÉ PAR : L. DENIS	ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"
PROJET N° : 21964	

A-302